



▶ LE 8 DÉCEMBRE



2022

INTERCO LOIR ET CHER

SOUTENEZ LE PROJET CFDT

QUI MIEUX QUE VOUS PEUT CHOISIR VOS REPRÉSENTANTS AU CST ?

VOS CANDIDATS CFDT :

- ▶ Sont à votre écoute et relaient vos préoccupations
- ▶ S'informent et répondent à vos questions
- ▶ Connaissent le statut et s'engagent à le faire appliquer
- ▶ Font valoir vos droits et se battent pour en obtenir de nouveaux
- ▶ Défendent les intérêts de l'ensemble du personnel
- ▶ Recherchent des avancées profitables à tous
- ▶ Travaillent en réseau pour être plus pertinents
- ▶ Dialoguent, proposent et négocient autant que possible
- ▶ Utilisent le rapport de force et la grève si nécessaire.



UN SEUL JOUR, UN SEUL TOUR
TOUS LES 4 ANS
NE LAISSEZ PAS LE 8 DECEMBRE PASSER
SANS VOUS

LE CST EST CONSULTE SUR :

- Les projets relatifs au fonctionnement et à l'organisation des services ;
 - Les projets de lignes directrices de gestion relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels ;
 - Le projet de plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ;
 - Les orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire et aux critères de répartition y afférents ;
 - Les orientations stratégiques en matière d'action sociale ainsi qu'aux aides à la protection sociale complémentaire ;
 - Le rapport social unique dont les données servent à l'élaboration du plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes
 - Les plans de formations ;
 - La fixation des critères d'appréciation de la valeur professionnelle ;
 - Les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail lorsqu'ils s'intègrent dans le cadre d'un projet de réorganisation de service mentionné ci-dessus ;
 - Les règles relatives au temps de travail et au compte épargne-temps des agents publics territoriaux ;
- Les autres questions pour lesquelles la consultation du CST est prévue par des dispositions législatives et réglementaires.

LE 8 DÉCEMBRE 2022, JE VOTE ET JE FAIS VOTER CFDT

cfdtinterco41.fr



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



LE 8 DÉCEMBRE 2022, JE VOTE ET JE FAIS VOTER CFDT

▶ LE COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL PLACÉS AUPRÈS DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOIR ET CHER

Le 8 décembre, **VOTRE VOTE EST IMPORTANT** pour dire à votre employeur que vous ne voulez pas qu'il décide seul, mais qu'il dialogue avec les représentants que vous aurez élus, qu'il les écoute et négocie avec eux les avancées sociales et les évolutions du travail.

Voter c'est favoriser la démocratie sur son lieu de travail.

LE COMITE SOCIAL TERRITORIAL C'EST :

ORGANISATION
FORMATION
TEMPS DE TRAVAIL
LEGALITE
ACTION SOCIALE
FONCTIONNEMENT
EGALITE

PREVENTION
SECURITE
SANTÉ
CONDITIONS DE TRAVAIL
PROTECTION
ALERTER

CE QUE VEUT LACFDT

- ▶ Le respect **INTEGRAL DU STATUT ET FAIRE APPLIQUER LA LOI** pour tous
- ▶ **DES CRITERES OBJECTIFS, TRANSPARENTS ET NEGOCIES** pour les avancements de grade et les promotions internes
- ▶ Des entretiens professionnels qui privilégient **L'ECOUTE RECIPROQUE, LA FORMATION, LA RECONNAISSANCE DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE, ETC...**
- ▶ Agir pour **REDUIRE LES INEGALITES** professionnelles et **CONTRE LES DISCRIMINATIONS**
- ▶ Favoriser les mobilités choisies, les droits aux **FORMATIONS**, à la **REORIENTATION** et à la **RECONVERSION PROFESSIONNELLES, ENCADRER STRICTEMENT** les prolongations de stage
- ▶ **LUTTER POUR MAINTENIR** un dialogue social de qualité, constructif, indépendant et être force de proposition
- ▶ **REDONNER DE L'AUTONOMIE** aux collectifs de travail, **FAIRE CONFIANCE AUX AGENTS** et à l'encadrement de proximité
- ▶ Construire des **CONDITIONS DE TRAVAIL DE QUALITE** en donnant la parole aux agents sur l'organisation de leur travail
- ▶ **AGIR** sur les réorganisations en demandant une évaluation de leurs impacts, en pesant sur les nouveaux aménagements des services.